

Tekiano – 5 décembre

## **Tunisie- Création d'une commission ministérielle et d'un secrétariat général chargés des affaires maritimes**

Un conseil ministériel restreint réuni mercredi, à la Kasbah, sous la présidence du chef du gouvernement provisoire, Ali Larayedh, a décidé, la création d'une commission ministérielle et d'un secrétariat général, chargés de la gestion des affaires maritimes.

Selon un communiqué de presse de la présidence du gouvernement, rendu public jeudi, la commission ministérielle sera appelée à coordonner avec ledit secrétariat général des affaires maritimes pour définir les politiques générales du gouvernement dans le domaine maritime et prendre en charge les questions ayant trait à l'espace maritime tunisien.

Elle devra, en outre, coordonner les actions des différents intervenants, notamment, en matière de consolidation de la sécurité maritime, de protection de l'infrastructure, de prévention des opérations illicites en mer et de supervision des actions de recherche, de sauvetage et de protection des ressources naturelles maritimes.

Autres missions : veiller à la protection de l'environnement marin, prévenir la pollution, préserver le patrimoine culturel enfoui en mer, superviser la recherche scientifique en milieu marin et assurer le suivi des activités nautiques. Les missions de la nouvelle commission ministérielle seront assignées aux services des gardes-côtes (ministère de la défense nationale), à la Garde maritime (ministère de l'intérieur) et aux douanes (ministère des finances).